

0230488F
ACADEMIE DE LIMOGES
COLLEGE JULES MAROUZEAU
25 AVENUE DE LA SENATORERIE
23000 GUERET
Tel : 0555519060

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 73

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/01/2024

Réuni le : 05/02/2024

Sous la présidence de : Nicolas Moreau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention à incidence financière (financement par le pass culture), avec la compagnie la Birbante, dans le cadre de la création d'un spectacle théâtral.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0